

## Encore des évêques pour la Marche pour la vie

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 14 janvier 2014



Et même un cardinal de la Sainte Eglise puisque le cardinal **Philippe Barbarin** a annoncé aujourd'hui sa venue à la Marche pour la vie. C'est la première fois qu'un cardinal se déplace et il faut souligner cette première. Certes, le cardinal s'était déjà déplacé, à Lyon, dans son archidiocèse, pour accompagner les militants de SOS Tout-Petits. Il vient désormais à Paris pour dénoncer le crime de l'avortement, et c'est un encouragement pour tous les militants de la vie. D'autant plus que la présence d'un cardinal permet de fissurer le tabou de l'avortement en obligeant les médias à venir l'interroger sur sa présence. Or la marche pour la vie a notamment pour objectif de briser ce silence médiatique, car c'est en en parlant que nous pourrons faire valoir les arguments de la vie et, à terme, revenir sur ces lois criminelles.

Autre évêque à s'exprimer, Mgr **Olivier de Germay**, du diocèse d'Ajaccio. On ne sait pas s'il fera le déplacement, mais le communiqué qu'il a publié sur le site de son diocèse est particulièrement juste. Disons même qu'il ne fait pas dans la langue de buis. Je vous laisse découvrir :

**"La vie humaine est notre patrimoine mondial le plus précieux. C'est pourquoi nous voulons la protéger, la défendre, la préserver, qu'il s'agisse de la vie d'un travailleur immigré sans papier, de celle d'un SDF mis au rebut de la société ou de celle d'une personne en fin de vie. Et lorsqu'il s'agit d'un petit enfant dans le sein de sa mère, pourrait-il en être autrement ?**

Comment pourrions-nous décider, froidement, de supprimer ce petit être sous prétexte qu'il serait déclaré indésirable ? Quoiqu'en disent les lois des hommes, l'avortement est un drame, un échec, un traumatisme. Il y a en a plus de 220 000 chaque année en France. Pourquoi faudrait-il continuer à se voiler la face ? La réalité des souffrances des femmes ayant subi un avortement et le malaise des personnels de santé chargés de ces actes émergent peu à peu du silence. Va-t-on leur imposer de se taire pour tranquilliser et anesthésier notre conscience collective ?

Un projet de loi, qui devrait être discuté à l'Assemblée nationale à partir du 20 janvier, prévoit de ne plus faire référence à la situation de détresse des femmes désirant avoir recours à l'IVG. On ne sera plus obligé de justifier son choix, l'avortement ne sera plus un « mal toléré », il sera un droit, le droit de tuer sous n'importe quel prétexte. Dans ce même projet de loi, il est prévu de condamner jusqu'à des peines d'emprisonnement ceux qui voudraient proposer aux femmes enceintes d'autres solutions et qui ne les informeraient pas de la possibilité d'avoir recours à l'IVG. Devons-nous abdiquer devant une telle dictature de la pensée et une telle atteinte à la liberté de conscience et d'expression ?

### **Allez à Paris le 19 janvier**

Les promoteurs de ces lois injustes ne sont pas nos ennemis. Ils sont les victimes d'idéologies aux effets dévastateurs. Ce n'est pas contre eux que nous voulons nous battre. C'est au contraire pour eux et pour les générations futures que nous voulons aider notre société à sortir de cet aveuglement et de cette spirale mortifère. Que le Seigneur nous aide à témoigner, sans haine et libres de toute récupération politique, de la beauté et de la valeur de toute vie humaine.

**Dans cet esprit, j'invite tous ceux qui le peuvent à participer à la grande Marche pour le respect de la vie qui aura lieu à Paris le 19 janvier prochain."**